

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 19

Artikel: Coins de chez nous : autour de Bonmont
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Coins de chez nous.

AUTOUR DE BONMONT

Connaissez-vous ce coin de la bonne terre vaudoise qui s'élève insensiblement de Nyon jusqu'aux premiers contreforts de la Dôle? J'ai fait naître un sourire de pitié sur les lèvres d'un alpiniste de mes amis en lui avouant le bonheur que j'eus à flâner, il y a huit jours, dans ces parages dépourvus de glaciers et où les précipices sont remplacés par de minuscules vallons, qu'égaie le gazouillis des oiseaux et des ruisselets. Mon grimpeur de hautes cimes ne connaissait évidemment pas les campagnes que baignent l'Asse et le Boiron. C'est par là que passe le chemin de fer de Nyon à Crassier, inauguré l'autre jour. En s'éloignant du lac, on rencontre d'abord Eysins, le village natal de Juste et d'Urban Olivier; puis Arnex et Borex, cachés sous leurs vergers, et enfin Crassier, à cheval sur la frontière et dont la partie française s'appelle Crassy. On sait que Crassier est le lieu de naissance de M^{me} Necker-Curchod, mère de M^{me} de Staël, et qu'Alexandre Vinet en était aussi originaire. A quelques centaines de pas au-dessus du village, se trouve un château, au milieu d'un de ces grands parcs comme il y en a plusieurs dans la région. Sous ses ombrages passe une des routes qui conduisent à la Rippe. On a de là de jolies échappées sur le paysage de la Petite-Côte. Mais il faut aller une demi-lieue plus loin, sur la terrasse de Bonmont, pour jouir d'un panorama qui égale en étendue celui du Signal de Bougy et du Signal de Sauvabelin et qui les dépasse peut-être pour la grâce des lignes.

Bonmont — les gens de la contrée disent plus volontiers Beaumont — montre de tout loin, par dessus ses arbres séculaires, la tour de sa vieille église, seul reste d'une abbaye qui durant quatre siècles fut une des plus riches de la chrétienté. Première fondation, dans notre pays, des moines de l'ordre de Cîteaux, qui l'érigèrent vers 1120, à la demande des sires de Divonne, le monastère de Bonmont possédait toute la montagne de la Dôle, ses immenses forêts, les villages de Clarens, Chésereux, La Rippe, Le Vaud, Vollatar, Bogis; des fermes dans plusieurs autres endroits du voisinage, ainsi qu'au pays de Gex, enfin d'importants vignobles, notamment le domaine de l'Abbaye de Mont, sur Rolle, aujourd'hui propriété de la commune de Lausanne.

« Le couvent, dit l'historien Martignier, subsista avec des vicissitudes diverses jusqu'à la conquête bernoise, en 1536. La Réformation, le gouvernement bernois s'empara de tous les biens de Bonmont. Il en abrita une partie et garda le reste pour servir de dotation à un hôpital en faveur des pauvres du pays. Plus tard, en 1711, Bonmont fut érigé en bailliage; on y ajouta Gingins, Trélex, La Rippe et Chésereux. Les baillis s'y succédèrent de six en six ans jusqu'à la révolution de 1798.

» En 1649, il intervint un règlement pour les prébendes accordées aux pauvres qui avaient

trouvé un asile dans l'ancienne abbaye. En voici quelques dispositions : les prébendes sont fixées au nombre de douze. Pour les repas à donner aux prébendiers, le cuisinier recevra chaque année, 6 coupes de froment, 6 coupes de pois, 6 coupes d'orge, 8 coupes d'avoine, 5 quintaux de beurre, 3 quintaux de sel. Chaque prébendier aura, en outre, 6 livres de lard par semaine; de la viande trois fois la semaine, et chaque fois une livre. Pain : chaque prébendier recevra une miche de pur froment par jour. Fromage : à chaque prébendier une livre par semaine. Vin : on augmentera de moitié la ration de chacun, savoir à 1 ½ pot par semaine. Habits : chaque homme ou femme sera habillé une fois tous les deux ans; il aura un habit d'été et un d'hiver, une chemise et une paire de bas. Chaque année on réparera les habits une fois. Chacun aura deux paires de souliers par an. On donnera du suif ou de l'huile pour l'éclairage aux prébendiers.

» Outre les prébendes, on fixe le nombre des pauvres recevant l'aumône. Ce nombre est porté à 150 hommes ou enfants, qui reçoivent chacun deux miches de pain par semaine. Aux pauvres passants, on donnera une miche de pain. »

On voyait encore dans les prés, il y a peu d'années, nous dit-on, quelques tas de pierres, derniers vestiges de l'abbaye. La plus grande partie des matériaux a servi sans doute à bâtir, au XVIII^{me} siècle, la banale maison de maîtres qui se trouve au midi de l'église, ainsi que les fermes à l'est et à l'ouest.

L'église de Bonmont est d'assez grandes dimensions. Son style appartient à la plus ancienne période du gothique. Nombre de ses parties, notamment son curieux porche septentrional, sont fort bien conservées. On a malheureusement troué ses façades de baies modernes qui jurent fort avec les ogives primitives. Mais ces mutilations ne sont rien auprès du tableau que présente l'intérieur : la grande nef a été transformée en une grange-remise, où les chars à échelles voisinent avec les tas de paille et de foin. A une longue poutre, sont suspendues les cloches et les toupins des vaches. Les chapelles des bas-côtés servent à serrer les outils aratoires. Enfin un plancher surélevé, sous lequel on a ménagé des caves, et qui supporte les voitures à fourrage, coupe l'église en deux étages dans toute sa longueur. Si par hasard un archéologue pénètre là, il en a pour huit jours à se remettre de sa surprise.

Bonmont est la propriété d'une famille genevoise que le culte des vieux monuments ne paraît pas tourmenter beaucoup, et qui n'est pas responsable, au reste, de transformations remontant au temps de Leurs Excellences.

Une chose moins ancienne, c'est la chasse au dernier ours du pays, qui eut lieu dans la forêt au-dessus de Bonmont. Vers 1840, maître Moutz hantait une caverne à l'est de la Dôle. Il fut tué, dans des circonstances que vous raconteront encore les vieillards, par trois hommes de Saint-Cergues : le forestier Abram

Capt; Courvoisier, le tailleur delimes, et le bûcheron Treboux, accompagnés de Valdeau, grand chien courant au manteau de fer, qui appartenait à Abram Capt.

Ce diable d'ours se terrait au fond de son antre et n'en voulait pas sortir. Pour l'avoir, les trois chasseurs se risquèrent jusqu'à lui à la lueur d'un flambeau de poix. Peut-être aurait-il mis de lui-même le nez à l'air, si la montagne avait été secouée comme dans la nuit du 29 avril. Car, cette nuit-là, elle a vacillé de la base au sommet, pour la plus grande joie d'une paysanne des environs de Bonmont. Cette bonne femme demandait depuis longtemps à son mari de la conduire une fois à Paris.

— Oui, ma mie, répondait-il invariablement, je t'y mènerai quand la Dôle tremblera.

Or, le bonhomme avait compté sans les secousses terrestres d'il y a quinze jours.

— Cette fois, elle a tremblé! s'écria sa moitié, en s'éveillant en sursaut avec lui.

— Oui, ma foi! Eh bien, ce qui est dit, est dit; on ira à ce Paris, puisque la Dôle ne nous a pas écrasés. V. F.

Pour chanteurs et pour chacun. — On nous écrit :

« Votre article de samedi dernier : « Chanteurs, debout » et l'approche de la fête cantonale de chant, à Moudon, me remet en mémoire une devise que j'avais relevée lors de la fête de chant de Vevey, en 1883. Elle était ainsi conçue :

Chanteurs, pour boire allons, *piano*,
Pour le manger, *moderato*,
Pour le devoir, *risoluto*,
Pour la musique, *allegretto*,
Pour le progrès, *prestissimo*,
En amitié, *sostenuto*,
Pour tout vrai bien, *animato*,
Quant aux soucis, *decrecendo*,
Et vous pourrez, jusqu'au tombeau,
Chanter le cœur *leggero*.

Tête-à-Maillet.

(Souvenirs d'école.)

Quand le soleil vient mettre du vert sur les arbres et de la joie dans les cœurs, ne pensez-vous jamais, vous tous qui vivez au grand air, à ceux que leurs travaux cloîtent entre quatre murs? N'êtes-vous pas parfois pris de pitié pour tous les malheureux, grands et petits, vivant enfermés dans des ateliers ou des usines, des bureaux ou des écoles? Moi je les plains tous; je plains les petits surtout, ceux qui doivent aller à l'école, apprendre un tas de choses, sans savoir pourquoi. Est-ce le mauvais souvenir que m'a laissé mon temps d'école, ou bien est-ce la silhouette que je vois se préciser dans ma mémoire, qui vient éveiller en moi ces sentiments de commisération? Je ne sais...

En tout cas, je me souviens très bien d'une chose : quand venait le printemps, il n'y faisait plus beau du tout, à l'école. C'était mon avis. C'était aussi celui de Tête-à-Maillet, mon voisin de banc.

« Tête-à-Maillet » n'était, cela saute aux yeux, que le sobriquet de mon camarade. Son nom